

Office des professions du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Renseignements généraux

Justice
Québec 

Avril 2018
Document préparé par
le Service de la gestion budgétaire et financière

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.1	<p>LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 :</p> <p>A. LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;</p> <p>B. LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;</p> <p>C. LES PERSONNES RENCONTRÉES;</p> <p>D. LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);</p> <p>E. LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;</p> <p>F. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;</p> <p>G. LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT;</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES DÉTAILS DE CES ENTENTES; • LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR; <p>H. LES INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉ;</p> <p>I. LA DESCRIPTION DE LA NATURE DU VOYAGE INCLUANT, LE CAS ÉCHÉANT, LE NOM DU OU DES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS.</p>	1
G.2	<p>POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2017-2018 :</p> <p>A. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR;</p> <p>B. LES COÛTS VENTILÉS;</p> <p>C. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.;</p> <p>D. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS.</p>	2
G.3	<p>LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :</p> <p>A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2017-2018, ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019;</p> <p>B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES;</p> <p>C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);</p> <p>D. LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES;</p> <p>E. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>F. DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;</p> <p>G. LE COÛT TOTAL ET VENTILÉ POUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE.</p>	3
G.4	<p>LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :</p> <p><u>PAR LE MINISTÈRE, EN INCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL OU L'ORGANISME :</u></p> <p>A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.</p> <p><u>PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :</u></p> <p>D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>E. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;</p> <p>F. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, OU CONTRAT NÉGOCIÉ);</p> <p>G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIES, DES VIDÉOS, ETC.;</p> <p>H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>I. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.</p>	4

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.5	<p>LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :</p> <p><u>ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :</u></p> <p>A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;</p> <p>B. LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE;</p> <p><u>ORGANISÉE PAR UN PROFESSIONNEL OU UNE FIRME EXTERNE :</u></p> <p>D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019;</p> <p>E. LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;</p> <p>F. LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);</p> <p>G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET/OU DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;</p> <p>H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>I. NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.</p>	5
G.6	<p>LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :</p> <p><u>ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS :</u></p> <p>A. LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019;</p> <p>B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;</p> <p>C. LA NATURE DE LA FORMATION;</p> <p>D. LES PERSONNES CONCERNÉES.</p>	6
G.7	<p>LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUTS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, EXCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2017-2018, EN INDIQUANT :</p> <p>A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;</p> <p>B. LES NOMS DE TOUTS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);</p> <p>C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);</p> <p>D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;</p> <p>E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;</p> <p>F. L'ÉCHÉANCIER;</p> <p>G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.</p> <p>PAR LE OU LES CABINETS MINISTÉRIELS EN 2017-2018, EN INDIQUANT :</p> <p>A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;</p> <p>B. LES NOMS DE TOUTS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);</p> <p>C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);</p> <p>D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;</p> <p>E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;</p> <p>F. L'ÉCHÉANCIER;</p> <p>G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.</p>	7
G.8	<p>LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUTS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2017-2018 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :</p> <p>INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME REND LUI-MÊME PUBLIQUE ET DISPONIBLE CETTE INFORMATION PAR LE BIAIS DE SON SITE INTERNET OU AUTRE MOYEN DE COMMUNICATION.</p> <p>A. LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;</p> <p>B. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;</p> <p>C. LE NOM DE TOUTS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;</p> <p>D. LE MONTANT ACCORDÉ;</p> <p>E. LES MOTIFS DE LA DEMANDE;</p> <p>F. TOUT RAPPORT D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION OU D'ENQUÊTE PRODUIT CONCERNANT UN DE CES CONTRATS.</p>	9

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.9	<p>LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :</p> <p>A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE;</p> <p>B. LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS;</p> <p>C. LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE RETENU;</p> <p>D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES ET L'OCTROI DU CONTRAT;</p> <p>E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D'OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L'ANNULATION.</p>	10
G.10	<p>LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2017-2018, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :</p> <p>A. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;</p> <p>B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);</p> <p>C. LE COÛT;</p> <p>D. L'ÉCHÉANCIER;</p> <p>E. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, LES NOMS DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.</p>	11
G.11	<p>POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018 :</p> <p>A. LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;</p> <p>B. LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);</p> <p>C. LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;</p> <p>D. LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;</p> <p>E. UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;</p> <p>F. LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;</p> <p>G. LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;</p> <p>H. SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.</p>	12
G.12	<p>POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :</p> <p>A. LE NOM DU PROJET;</p> <p>B. LA NATURE DU PROJET;</p> <p>C. L'ÉCHÉANCIER INITIAL (S'IL Y A LIEU);</p> <p>D. LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;</p> <p>E. LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;</p> <p>F. LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;</p> <p>G. L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;</p> <p>H. LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;</p> <p>I. LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;</p> <p>J. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;</p> <p>K. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS; <p>L. INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS;</p> <p>M. NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI POUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES.</p>	13

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.13	<p>POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2017-2018 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :</p> <p>A. LA PHOTOCOPIE;</p> <p>B. LE MOBILIER DE BUREAU;</p> <p>C. L'AMEUBLEMENT;</p> <p>D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLEMENT;</p> <p>E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;</p> <p>F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;</p> <p>G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;</p> <p>H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;</p> <p>I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;</p> <p>J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :</p> <p>A. AU QUÉBEC;</p> <p>B. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.</p>	14
G.14	<p>SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2017-2018 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :</p> <p>A. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES, (« BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRE TYPES DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS) UTILISÉS;</p> <p>B. LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES (IPAD OU AUTRES);</p> <p>C. LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS;</p> <p>D. LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS;</p> <p>E. LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS;</p> <p>F. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES;</p> <p>G. LES NOMS DES FOURNISSEURS;</p> <p>H. LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES;</p> <p>I. LES ORDINATEURS PORTABLES;</p> <p>J. LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS;</p> <p>K. LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE;</p> <p>L. LES COÛTS DE RÉSILIATION, S'IL Y A LIEU.</p>	15

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.15	<p>CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) :</p> <p>A. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.); 35 ANS ET PLUS;</p> <p>B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.); 35 ANS ET MOINS;</p> <p>C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;</p> <p>D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;</p> <p>E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.) – LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;</p> <p>F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;</p> <p>G. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;</p> <p>H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE;</p> <p>I. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;</p> <p>J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);</p> <p>K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;</p> <p>L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;</p> <p>M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);</p> <p>N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;</p> <p>O. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;</p> <p>P. LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;</p> <p>Q. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI, POUR 2017-2018 ET LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES;</p> <p>R. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L'INSTAURATION DE LA LOI.</p>	16
G.16	<p>POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, ET CE, PAR DIRECTION :</p> <p>A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2016-2017 ET EN 2017-2018, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES;</p> <p>B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;</p> <p>C. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2018-2019 ET 2019-2020 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES;</p> <p>D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.</p>	23

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.17	<p>LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2017-2018 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :</p> <p>A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION;</p> <p>B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ;</p> <p>C. LA SUPERFICIE TOTALE RÉELLEMENT OCCUPÉE;</p> <p>D. LA SUPERFICIE INOCCUPÉE;</p> <p>E. LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ;</p> <p>F. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION;</p> <p>G. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATION RÉALISÉ DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2011, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS;</p> <p>H. LA DURÉE DU BAIL;</p> <p>I. LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ;</p> <p>J. LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.</p>	24
G.18	<p>POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2017-2018, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS. POUR LES RÉNOVATIONS, FOURNIR :</p> <p>A. LA OU LES DATES DES TRAVAUX;</p> <p>B. LES COÛTS;</p> <p>C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.</p>	25
G.19	<p>LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2017-2018, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU :</p> <p>A. LA DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT;</p> <p>B. LE TITRE DE LA FONCTION;</p> <p>C. L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE;</p> <p>D. LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS;</p> <p>E. LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT;</p> <p>F. LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION DES PRIMES OU BONIS REÇUS;</p> <p>G. LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE IL RELÈVE;</p> <p>H. LA DESCRIPTION DE TÂCHES;</p> <p>I. LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET POUR 2017-2018;</p> <p>J. LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET;</p> <p>K. LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2016-2017 ET 2017-2018;</p> <p>L. LE NOM DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE;</p> <p>M. S'IL A OU NON SIGNÉ LES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE INTITULÉES : DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES FONCTIONS DU PERSONNEL DES CABINETS DE MINISTRE ET DIRECTIVE CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES LORS DE LA CESSATION D'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS POUR L'ÉTAT.</p>	26
G.20	<p>LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2017-2018 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN INDIQUANT :</p> <p>A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE;</p> <p>B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE;</p> <p>C. LE MONTANT ATTRIBUÉ;</p> <p>D. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.</p>	27
G.21	<p>LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :</p> <p>A. LE NOM DE LA PERSONNE;</p> <p>B. LE POSTE OCCUPÉ;</p> <p>C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;</p> <p>D. L'ASSIGNATION INITIALE ET L'ASSIGNATION ACTUELLE;</p> <p>E. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;</p> <p>F. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.</p>	28

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.22	<p>LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :</p> <p>A. LE POSTE INITIAL;</p> <p>B. LE SALAIRE;</p> <p>C. LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU;</p> <p>D. LA DATE DE MISE EN DISPONIBILITÉ;</p> <p>E. LES PRÉVISIONS 2018-2019.</p>	29
G.23	<p>POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :</p> <p>A. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);</p> <p>B. PRÉVISIONS 2018-2019;</p> <p>C. PAR CATÉGORIE D'ÂGE.</p>	30
G.24	<p>POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, DEPUIS CINQ ANS, FOURNIR LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR BUREAU RÉGIONAL ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.</p>	31
G.25	<p>POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L'EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS CINQ ANS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, PAR MISSION.</p>	32
G.26	<p>LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :</p> <p>A. LE NOM DE LA PERSONNE;</p> <p>B. LE POSTE OCCUPÉ ET LE NOM DE L'ORGANISME;</p> <p>C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;</p> <p>D. L'ASSIGNATION INITIALE;</p> <p>E. L'ASSIGNATION ACTUELLE;</p> <p>F. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;</p> <p>G. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.</p>	33
G.27	<p>LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2017-2018, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :</p> <p>A. LE COÛT DE CHACUN;</p> <p>B. LE FOURNISSEUR;</p> <p>C. LA NATURE DU SERVICE.</p> <p>VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIES.</p>	34
G.28	<p>LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.</p>	35
G.29	<p>POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :</p> <p>A. LE NOM DU SITE WEB;</p> <p>B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;</p> <p>C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;</p> <p>D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;</p> <p>E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFORTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);</p> <p>F. LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES VENTILÉE PAR SECTION ET/OU PAGE DU SITE (NOMBRE DE « HITS »);</p> <p>G. LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;</p> <p>H. LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE.</p>	36
G.30	<p>NOMINATIONS, POUR 2017-2018, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :</p> <p>A. LA LISTE;</p> <p>B. LE NOM DE LA PERSONNE;</p> <p>C. LES MANDATS DE CHACUNE DE CES PERSONNES;</p> <p>D. LE DÉTAIL DES CONTRATS OCTROYÉS POUR CHAQUE MANDAT;</p> <p>E. LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ;</p> <p>F. LES ÉCHÉANCES PRÉVUES;</p> <p>G. LES SOMMES IMPLIQUÉES.</p>	37

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.31	POUR 2017-2018, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES, LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS ET EN PRÉCISANT L'OBJET DE LA VISITE POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES ET EN PRÉCISANT L'OBJET DES RENCONTRES ET LES PERSONNES OU ORGANISMES RENCONTRÉS.	38
G.32	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2016-2017 ET 2017-2018 : A. LES COÛTS RELIÉS AU TRAITEMENT ET RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS; B. LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION; C. LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES; D. LE NOMBRE DE REFUS (EN PRÉCISANT, PAR CATÉGORIE, LES RAISONS ET/OU ARTICLES DE LA LOI INVOQUÉS POUR LE REFUS); E. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS; F. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS; G. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES HORS DÉLAI.	39
G.33	LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2017-2018 : A. LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.); B. LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES; C. LE NOMBRE DE RENCONTRES; D. LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉ À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE; E. L'OBJET; F. LES DATES.	40
G.34	LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES COÛTS DE FORMATION.	41
G.35	LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2017-2018 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.	42
G.36	LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.	43
G.37	L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES TARIFÉS QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019.	44
G.38	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS 2018-2019.	45
G.39	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2017-2018, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019 ET 2019-2020, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRE, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.	46
G.40	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.	47
G.41	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.	48
G.42	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.	49
G.43	POUR 2017-2018, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU' AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE ? POUR CHAQUE PERSONNE : A. FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS; B. FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS ET PRÉCISER LE MONTANT TOTAL DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.	50

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.44	POUR 2017-2018, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DES REMANIEMENTS MINISTÉRIELS? POUR CHAQUE PERSONNE : A. FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS; B. FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS;	51
G.45	LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES PERSONNES.	52
G.46	POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE.	53
G.47	COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2018-2019. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2017-2018, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2018-2019, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.	54
G.48	LISTE DES SITUATIONS EN 2017-2018 OÙ S'EST APPLIQUÉ LE PRINCIPE DU CRAN D'ARRÊT, TEL QU'IL EST DÉFINI DANS LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015.	55
G.49	INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.	56
G.50	NOMBRE DE FONCTIONNAIRES OU ETC AFFECTÉS AU PLAN NORD EN 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.	57
G.51	VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ AU PLAN NORD POUR 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.	58
G.52	NOMBRE D'EMPLOYÉS OU ETC AFFECTÉS À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.	59
G.53	VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.	60
G.54	LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS VERT.	61
G.55	LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES.	62
G.56	LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMME FINANCÉS PAR LE FONDS DU PLAN NORD.	63
G.57	POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LA SOMME ALLOUÉE À L'EXTERNE POUR TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE.	64
G.58	<p>PORTRAIT GLOBAL ET MONTANT TOTAL DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2017-2018 QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS SANS ÊTRE AUTORISÉS DIRECTEMENT PAR LES SOUS-MINISTRES OU LES DIRIGEANTS D'ORGANISMES PUBLIQUES, MAIS PLUTÔT À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS.</p> <p>INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME COMPILE CETTE INFORMATION EN FAISANT LA DISTINCTION ENTRE LES COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME ET LES COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DE POUVOIR.</p> <p>FOURNIR LA LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) EN INDIQUANT :</p> <p>A. LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;</p> <p>B. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME TOUCHÉ(E);</p> <p>C. LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT;</p> <p>D. LE MONTANT ACCORDÉ;</p> <p>E. LE NOM DE LA PERSONNE AYANT AUTORISÉ LA DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE;</p> <p>F. LES MOTIFS DE LA DEMANDE;</p> <p>G. TOUT RAPPORT D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION OU D'ENQUÊTE PRODUIT CONCERNANT UN DE CES CONTRATS.</p> <p>INDIQUER SI OUI OU NON LES MINISTÈRES OU L'ORGANISME REND LUI-MÊME PUBLIQUE ET DISPONIBLE CETTE INFORMATION PAR LES BIAIS DE SON SITE INTERNET OU AUTRE MOYEN DE COMMUNICATION.</p>	65

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	PAGES
<p>G.59 CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES), ET CE, POUR, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019 :</p> <p>A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL);</p> <p>B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS;</p> <p>C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES;</p> <p>D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI;</p> <p>E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.</p>	66
<p>G.60 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :</p> <p>A. LA MASSE SALARIALE;</p> <p>B. DES INDEMNITÉS DE RETRAITE, S'IL Y A LIEU.</p>	67
<p>G.61 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D'ABSENTÉISME.</p>	68
<p>G.62 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, PORTRAIT COMPLET ET BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES COMPRESSIONS RÉALISÉES À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR LE 25 NOVEMBRE 2014. PLUS PRÉCISÉMENT, FOURNIR L'INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS DANS LE CADRE :</p> <p>A. DU PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS POUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES VISANT UNE RÉDUCTION D'AU MINIMUM 2 % DE LEUR NIVEAU D'EFFECTIFS;</p> <p>B. DU CHANTIER SUR LA RÉVISION ET L'OPTIMISATION DES STRUCTURES ET DES ORGANISMES DE L'ÉTAT;</p> <p>C. D'AUTRES ACTIONS VISANT À LIMITER CERTAINS FACTEURS POUVANT CONTRIBUER À AUGMENTER LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION;</p> <p>D. DE LA SUSPENSION DES BONIS DU PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET DES CABINETS MINISTÉRIELS.</p> <p>FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.</p>	69
<p>G.63 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LE DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES ET/OU AMORCÉES EN 2017-2018 EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.</p>	70
<p>G.64 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LA LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE EN 2016-2017 ET 2017-2018 EN INDIQUANT POUR CHACUN :</p> <p>A. LE SUJET;</p> <p>B. LA OU LES RAISONS POURQUOI IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ;</p> <p>C. LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION;</p> <p>D. LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE, S'IL Y A LIEU.</p> <p>PRÉCISER, POUR CHACUN, S'IL DÉCOULE D'UNE DEMANDE DU MINISTRE OU DU CABINET MINISTÉRIEL.</p>	71
<p>G.65 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, POUR LES ANNÉES 2016-2017 ET 2017-2018, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNEL EN INDIQUANT :</p> <p>A. LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS;</p> <p>B. LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION;</p> <p>C. LA LISTE DES EMPLOYÉS, CADRES, DIRIGEANTS, MINISTRES ET JUGES AYANT BÉNÉFICIÉ DE CET AVANTAGE.</p>	72
<p>G.66 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, POUR LES ANNÉES 2016-2017 ET 2017-2018, LES RESSOURCES AFFECTÉES EN ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN INDIQUANT POUR CHACUN :</p> <p>A. LES EFFECTIFS (EN ETC), VENTILÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;</p> <p>B. LE BUDGET TOTAL AFFECTÉ AU DÉPARTEMENT OU À LA DIRECTION RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES, AINSI QUE LE DÉTAIL DE SON MANDAT;</p> <p>C. LE NOMBRE ET LA LISTE DES PROGRAMMES FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION;</p> <p>D. LE NOMBRE ET LA LISTE DES ÉVALUATIONS TRANSMISES AU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR.</p>	73

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.67	POUR 2017-2018, LA LISTE DE TOUTE RENCONTRE D'ACCUEIL DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS EN VISITE AU QUÉBEC, DE RENCONTRES DIPLOMATIQUES OU DE SOMMETS GOUVERNEMENTAUX, DE GRANDES RENCONTRES POLITIQUES ET DE NÉGOCIATIONS IMPORTANTES, DE TOUTE NATURE, AUXQUELLES A PRIS PART LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME. POUR CHAQUE RENCONTRE, INDIQUER LA DATE, LA NATURE, ET LE LIEU DE LA RENCONTRE.	74

N.B. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS SONT ÉTABLIES EN DATE DU 28 FÉVRIER 2018.

G.1 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 :

- A. LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;
- B. LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;
- C. LES PERSONNES RENCONTRÉES;
- D. LE COÛT (AVEC VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);
- E. LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;
- F. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;
- G. LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT;
 - LES DÉTAILS DE CES ENTENTES;
 - LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR;
- H. INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉS;
- I. LA DESCRIPTION DE LA NATURE DU VOYAGE INCLUANT, LE CAS ÉCHÉANT, LE NOM DU OU DES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS.

VOYAGE	Coût
ME ANDRÉ GARIÉPY, COMMISSAIRE À L'ADMISSION À TITRE DE CONFÉRENCIER AU CONGRÈS DU RÉSEAU CANADIEN DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION (RCOR) ET RENCONTRE DE TRAVAIL DU FORUM DE SURVEILLANCE DE L'ADMISSION, HALIFAX (CANADA), DU 1 ^{ER} AU 5 OCTOBRE 2017.	2 174,00 \$

LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MINISTRES, LES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR ET LEURS ACCOMPAGNATEURS, EN RÉPONSE À CETTE QUESTION, SONT DIFFUSÉS SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART.4, PARAGRAPHE 18). [HTTPS://WWW.OPO.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/ACCSLINFORMATION/DOCUMENTS-OU-RENSEIGNEMENTS-DIFFUSES/](https://www.opo.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acclinformation/documents-ou-renseignements-diffuses/)

G.2 POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2017-2018 :

- A. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR;
 - B. LES COÛTS VENTILÉS;
 - C. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.;
 - D. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS.
-

AUCUN.

G.3 LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2017-2018, ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019;
 - B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES;
 - C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
 - D. LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES;
 - E. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
 - F. DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;
 - G. LE COÛT TOTAL ET VENTILÉ POUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE.
-

AUCUN.

G.4 LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :

PAR LE MINISTÈRE, EN INCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL OU L'ORGANISME :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.

PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :

- D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- E. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;
- F. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, CONTRAT NÉGOCIÉ);
- G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIES, DES VIDÉOS, ETC.;
- H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- I. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.

TYPE D'ÉVÉNEMENT	Coût
PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE RAPPORT ANNUEL D'UN ORDRE PROFESSIONNEL (RENSEIGNEMENTS FINANCIERS) ET DE SON GUIDE D'APPLICATION	2 137,00 \$
SYSTÈME PROFESSIONNEL : SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PL 98 (LOI 11)	21 271,00 \$
RENCONTRE CONCERNANT L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES ET PROFESSIONNELLES FORMÉES HORS DU QUÉBEC	62 641,00 \$
TENUE D'UNE ACTIVITÉ AVEC LES ORDRES PROFESSIONNELS SOULIGNANT LA FIN DU MANDAT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE L'OFFICE	2 417,00 \$

G.5 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE;

ORGANISÉE PAR UNE FIRME EXTERNE :

- D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019;
- E. LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;
- F. LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
- G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET/OU DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;
- H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- I. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.

AUCUN.

G.6 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019;
 - B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
 - C. LA NATURE DE LA FORMATION;
 - D. LES PERSONNES CONCERNÉES.
-

AUCUN.

G.7 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, EXCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2017-2018, EN INDIQUANT :

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);
- C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;
- E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;
- F. L'ÉCHÉANCIER;
- G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

PAR LE OU LES CABINETS MINISTÉRIELS EN 2017-2018, EN INDIQUANT :

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);
- C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;
- E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;
- F. L'ÉCHÉANCIER;
- G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

FOURNISSEUR	OBJET	MODE D'OCTROI	MONTANT
CAPITAL TRAITÉUR MONTRÉAL INC. (PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL)	SERVICE DE TRAITÉUR LORS DE LA SÉANCE D'INFORMATION AUX ORDRES PROFESSIONNELS SUR LE PROJET DE LOI 98 (LA LOI 11)	GRÉ À GRÉ	13 522,00 \$
CLIMPRO	ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION DE LA SALLE DES SERVEURS	GRÉ À GRÉ	1 260,00 \$
CLUB SAINT-JAMES INC.	TENUE D'UNE ACTIVITÉ AVEC LES ORDRES PROFESSIONNELS SOULIGNANT LA FIN DU MANDAT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE L'OFFICE	GRÉ À GRÉ	2 417,00 \$
FREEMAN AUDIOVISUEL	FOURNIR L'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL LORS DE LA SÉANCE D'INFORMATION AUX ORDRES PROFESSIONNELS SUR LE PROJET DE LOI 98 (LA LOI 11)	GRÉ À GRÉ	5 143,00 \$
ENAP	DRESSER UN PROFIL DE COMPÉTENCE AFIN DE GUIDER LE CHOIX DES NOUVEAUX MEMBRES DE L'OFFICE	GRÉ À GRÉ	13 175,00 \$
GABOURY, ISABELLE	RAPPORT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES GUIDES DE PRATIQUE DE L'OSTÉOPATHIE CRÂNIENNE ET VISCÉRALE	GRÉ À GRÉ	7 500,00 \$

FOURNISSEUR	OBJET	MODE D'OCTROI	MONTANT
GÉRARD OJIMET, PSYCHOLOGUE	FORMATION DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE TRAITANT DES PLAIGNANTS PRIVÉS QUÉRULENTS	GRÉ À GRÉ	3 000,00 \$
GIGUÈRE, GUY	TRAITEMENT FINAL DE CAUSES DONT IL AVAIT LA CHARGE AU 30 JUIN 2017 EN TANT QUE PRÉSIDENT DE CONSEILS DE DISCIPLINE AU SEIN DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS DE DISCIPLINE.	GRÉ À GRÉ	4 992,00 \$
GROUPE TOUMORO INC	SITE INTERNET DE L'OPQ : FORMATION D'ÉDIMESTRE TYPO3	GRÉ À GRÉ	1 500,00 \$
GROUPE TOUMORO INC	ENTRETIEN ET MODIFICATION DU SITE INTERNET DE L'OFFICE	GRÉ À GRÉ	4 500,00 \$
GUÉNETTE, FRANÇOISE	ANIMER UNE RENCONTRE CONCERNANT L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES ET PROFESSIONNELLES FORMÉES HORS DU QUÉBEC	GRÉ À GRÉ	5 500,00 \$
MORIN DESROCHERS BEAULIEU	AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017 DE L'OFFICE (CONTRAT OCTROYÉ PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL)	GRÉ À GRÉ	11 250,00 \$
MORNEAU SHEPELL LTÉE	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS	GRÉ À GRÉ	2 621,00 \$
NATALY RAINVILLE COMMUNICATION	DIVERS MANDATS DE RÉDACTION, RÉVISION OU CORRECTION D'ALLOCUTIONS, LETTRES, COMMUNIQUÉS, ARTICLES, PUBLICATIONS, RAPPORTS D'ACTIVITÉ, OU AUTRES TEXTES.	GRÉ À GRÉ	22 500,00 \$
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL	LOCATION DE SALLE LORS DE LA SÉANCE D'INFORMATION AUX ORDRES PROFESSIONNELS SUR LE PROJET DE LOI 98 (LA LOI 11)	GRÉ À GRÉ	2 606,00 \$
PCT COMPOSITION	PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016-2017	GRÉ À GRÉ	16 177,00 \$
PROCONTACT INFORMATIQUE	MODIFICATIONS AUX INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DE L'OFFICE	GRÉ À GRÉ	13 000,00 \$
SOLIS JURITECH INC.	AVIS JURIDIQUE CONCERNANT LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE SUR LES DÉCISIONS DES CONSEILS DE DISCIPLINE DES ORDRES PROFESSIONNELS.	GRÉ À GRÉ	5 000,00 \$
STANEX INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DES SALLES DES SERVEURS	GRÉ À GRÉ	3 669,00 \$

POUR LES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$, L'INFORMATION SE TROUVE AUX ENGAGEMENTS FINANCIERS QUI FERONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PARTICULIÈRE PAR LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET CES INFORMATIONS SONT AUSSI DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTPS//SEAO.CA/](https://seao.ca/) .

G.8 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2017-2018 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :

INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME REND LUI-MÊME PUBLIQUE ET DISPONIBLE CETTE INFORMATION PAR LE BIAIS DE SON SITE INTERNET OU AUTRE MOYEN DE COMMUNICATION.

- A. LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;
- B. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;
- C. LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;
- D. LE MONTANT ACCORDÉ;
- E. LES MOTIFS DE LA DEMANDE;
- F. TOUT RAPPORT D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION OU D'ENQUÊTE PRODUIT CONCERNANT UN DE CES CONTRATS.

AUCUN.

G.9 LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE;
 - B. LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS;
 - C. LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE RETENU;
 - D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES ET L'OCTROI DU CONTRAT;
 - E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D'OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L'ANNULATION.
-

AUCUN.

- G.10 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2017-2018, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :**
- A. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;**
 - B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);**
 - C. LE COÛT;**
 - D. L'ÉCHÉANCIER;**
 - E. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, LES NOMS DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.**
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.7.

G.11 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018 :

- A. LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;**
 - B. LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);**
 - C. LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;**
 - D. LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;**
 - E. UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;**
 - F. LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;**
 - G. LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;**
 - H. SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.**
-

LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS OCTROYÉS À DES FIRMES EXTERNES SONT DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTP://WWW.SEAO.CA/](http://www.seao.ca/) AINSI QU'AUX ENGAGEMENTS FINANCIERS DE 25 000 \$ ET PLUS QUI FERONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PARTICULIÈRE PAR LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

G.12 POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004 AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :

- A. LE NOM DU PROJET;
- B. LA NATURE DU PROJET;
- C. L'ÉCHÉANCIER INITIAL (S'IL Y A LIEU);
- D. LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;
- E. LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;
- F. LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;
- G. L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;
- H. LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;
- I. LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;
- J. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;
- K. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :
 - LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS.
- L. INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS;
- M. NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI POUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES.

AUCUN.

G.13 POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2017-2018 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- A. LA PHOTOCOPIE;
- B. LE MOBILIER DE BUREAU;
- C. L'AMEUBLEMENT;
- D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLEMENT;
- E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;
- F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;
- G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;
- H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
- I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;
- J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :
 - a. AU QUÉBEC;
 - b. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.

PHOTOCOPIE	N/D
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	0,00 \$
DÉCORATION ET EMBELLEMENT	0,00 \$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	0,00 \$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	13 840,00 \$
FRAIS DE FÊTES (AUCUN FRAIS D'ALCOOL)	0,00 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	2 688,00 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	0,00 \$
TOTAL	16 528,00 \$

LES COÛTS RELIÉS AUX BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION SONT RÉGIS PAR LE RÈGLEMENT SUR LES ALLOCATIONS AUX DÉPUTÉS ET AUX TITULAIRES DE CABINETS ET SUR LES SOMMES VERSÉES À DES FINS DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

G.14 SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRES, DES SOUS-MINISTRE ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2017-2018 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :

- A. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES («BLACKBERRY»), IPHONE OU AUTRES TYPES DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS) UTILISÉS;
- B. LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES (IPAD OU AUTRES);
- C. LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS;
- D. LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS;
- E. LE COÛTS D'UTILISATION DES APPAREILS;
- F. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES;
- G. LES NOMS DES FOURNISSEURS;
- H. LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES;
- I. LES ORDINATEURS PORTABLES;
- J. LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS;
- K. LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE;
- L. LES COÛTS DE RÉSILIATION, S'IL Y A LIEU.

LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES, «BLACKBERRY», IPHONE OU AUTRES TYPE DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS UTILISÉS	2
LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES, D'IPAD ET OU D'AUTRE TYPE DE TABLETTE ÉLECTRONIQUE UTILISÉS	2
LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS	0
LE NOM DES FOURNISSEURS	ROGERS
LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS	4 134,00 \$
LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS	0,00 \$
LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES	1 212,00 \$
LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE	64,00 \$
LES COÛTS DE RÉSILIATION	0,00 \$

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 4, PARAGRAPHE 25). [HTTPS://WWW.OPQ.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/ACSLINFORMATION/DOCUMENTS-OU-RENSSEIGNEMENTS-DIFFUSES/](https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acslinformation/documents-ou-renseignements-diffuses/)

G.15

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR, 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) :

- A. **LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.); 35 ANS ET PLUS;**
 - B. **LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.); 35 ANS ET MOINS;**
 - C. **LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;**
 - D. **LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;**
 - E. **LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.)
– LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;**
 - F. **LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;**
 - G. **LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS, ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;**
 - H. **LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE;**
 - I. **LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;**
 - J. **L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);**
 - K. **L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;**
 - L. **LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;**
 - M. **LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);**
 - N. **LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;**
 - O. **LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;**
 - P. **LE NOMBRE DE DÉPART VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;**
 - Q. **LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI, POUR 2017-2018 ET LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES;**
 - R. **L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L'INSTAURATION DE LA LOI.**
-

A. ET B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.)

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones	
	Régulier	Occa	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Encadrement supérieur et juridique :																
Moins de 35 ans	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ans et plus	5	0	5	8,5 %	3	7,0 %	2	11,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	5	0	5	8,5 %	3	7,0 %	2	11,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Personnel professionnel :																
Moins de 35 ans	4	0	4	6,8 %	2	4,7 %	2	11,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ans et plus	32	0	32	54,2 %	20	46,5 %	12	70,5 %	3	60,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	36	0	36	61,0 %	22	51,2 %	14	82,3 %	3	60,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Personnel de bureau, techniciens et assimilés :																
Moins de 35 ans	1	0	1	1,7 %	1	2,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ans et plus	17	1	18	28,8 %	17	39,5 %	1	5,9 %	2	40,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	18	1	19	30,5 %	18	41,8 %	1	5,9 %	2	40,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Personnel ouvrier :																
Moins de 35 ans	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ans et plus	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	0	0	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total par GROUPE D'ÂGE:																
Moins de 35 ans	5	0	5	8,5 %	3	7,0 %	2	11,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
35 ans et plus	54	1	55	91,5 %	40	93,0 %	15	88,2 %	5	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total	59	1	60	100%	43	100,0 %	17	100,0 %	5	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %

C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	2017-2018
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	6
PERSONNEL PROFESSIONNEL	249
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	126
PERSONNEL OUVRIER	0
TOTAL	381

D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AU SENS DE L'ARTICLE 53 DE LA LOI SUR L'ACCÈS ET SONT DONC CONFIDENTIELS.

E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.)

CATÉGORIE D'EMPLOI	PAYÉES	COMPENSÉES	TOTAL	COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	0	0	0	0,00 \$
PERSONNEL PROFESSIONNEL	591	500	1 091	1 702,47 \$
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	167	61	228	459,22 \$
PERSONNEL OUVRIER	0	0	0	0,00 \$
TOTAL	758	561	1 319	1 166,90 \$

F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	4,0	1,5	12,0	41,0	11,0	6,0	0,0	0,0	2,0	21,0	20,0	21,0	139,5
PERSONNEL PROFESSIONNEL	10,5	31,5	22,0	174,0	130,5	40,0	23,0	17,0	30,0	46,0	7,0	28,0	559,5
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	3,0	15,5	35,0	74,0	77,5	20,0	17,0	2,0	37,0	49,0	2,0	16,0	348,0
PERSONNEL OUVRIER	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	17,5	48,5	69,0	289,0	219,0	66,0	40,0	19,0	69,0	116,0	29,0	65,0	1 047,0

G. LE NOMBRE DE PERSONNE AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AU SENS DE L'ARTICLE 53 DE LA LOI SUR L'ACCÈS ET SONT DONC CONFIDENTIELS.

H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS.

I. LE NOMBRE DE PERSONNE ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DU PERSONNEL QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION

EN CE QUI A TRAIT À L'INFORMATION RECHERCHÉE CONCERNANT LA LISTE DU PERSONNEL, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION ET UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE, NOUS VOUS INFORMONS QUE CES RENSEIGNEMENTS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DE L'ARTICLE 54 DE LA LOI SUR L'ACCÈS. LE PARAGRAPHE 1^o DE L'ARTICLE 53 AINSI QUE LE PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 59 DE CETTE LOI NOUS OBLIGENT À REFUSER DE DONNER ACCÈS À CES RENSEIGNEMENTS. PAR AILLEURS, L'AMALGAME DES RENSEIGNEMENTS RECHERCHÉS N'A PAS UN CARACTÈRE PUBLIC CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 57 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

RÉGIONS	CADRES	PROFESIONNELS/ PROFESIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT	0	0	0	0	0	0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0	0	0	0	0	0
CAPITALE-NATIONALE	4	31	9	4	0	48
MAURICIE	0	0	0	0	0	0
ESTRIE	0	0	0	0	0	0
MONTRÉAL	1	5	1	4	0	11
OUTAOUAIS	0	0	0	0	0	0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	0	0	0	0	0
CÔTE-NORD	0	0	0	0	0	0
NORD-DU-QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	0	0	0	0	0	0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	0	0	0	0	0	0
LAVAL	0	0	0	0	0	0
LANAUDIÈRE	0	0	0	0	0	0
LAURENTIDES	0	0	0	0	0	0
MONTÉRÉGIE	0	0	0	0	0	0
CENTRE-DU-QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5	36	10	8	0	59

K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

	2017-2018
EXPERT	10
ÉMÉRITE	0

L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE

	2017-2018
TRAITEMENT SUPÉRIEUR	11

M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (LE CENTRE PRINCIPALE DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

RÉGIONS	CADRES	PROFESIONNELS/ PROFESIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT	0	0	0	0	0	0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0	0	0	0	0	0
CAPITALE-NATIONALE	4	31	9	5	0	49
MAURICIE	0	0	0	0	0	0
ESTRIE	0	0	0	0	0	0
MONTRÉAL	1	5	1	4	0	11
OUTAOUAIS	0	0	0	0	0	0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	0	0	0	0	0
CÔTE-NORD	0	0	0	0	0	0
NORD-DU-QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	0	0	0	0	0	0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	0	0	0	0	0	0
LAVAL	0	0	0	0	0	0
LANAUDIÈRE	0	0	0	0	0	0
LAURENTIDES	0	0	0	0	0	0
MONTÉRÉGIE	0	0	0	0	0	0
CENTRE-DU-QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5	36	10	9	0	60

N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

O. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

P. LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

Q. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI, POUR 2017-2018 ET LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES

CETTE DONNÉE N'EST PAS DISPONIBLE.

R. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L'INSTAURATION DE LA LOI

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.16 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, ET CE, PAR DIRECTION :

- A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2016-2017 ET EN 2017-2018, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES;**
 - B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;**
 - C. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2108-2019 ET 2019-2020 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES;**
 - D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.**
-

A ET C LA RÉPONSE À CES QUESTIONS SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

POUR L'EXERCICE 2017-2018 AUCUN TAUX DE REMPLACEMENT N'A ÉTÉ FIXÉ.

D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS

2 PERSONNES

G.17 LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2017-2018 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION;
- B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ;
- C. LA SUPERFICIE TOTAL RÉELLEMENT OCCUPÉE;
- D. LA SUPERFICIE INOCCUPÉE;
- E. LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ;
- F. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION;
- G. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATION RÉALISÉ DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2011, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS;
- H. LA DURÉE DU BAIL;
- I. LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ;
- J. LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.

L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION	COÛT TOTAL	SUPERFICIE (M ²)	COÛTS D'AMÉNAGEMENT DEPUIS LE 1 ^{ER} AVRIL 2017	DURÉE DU BAIL	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ
800, PLACE D'YOUVILLE, 4 ^E ET 10 ^E ÉTAGE, QUÉBEC	405 924,00 \$	1 458,72		INFORMATION SQI	ÉDIFICE D'YOUVILLE INC.
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 6 ^E ÉTAGE, MONTRÉAL	362 932,00 \$	938,67		INFORMATION SQI	ÉDIFICE 500 RENÉ-LÉVESQUE OUEST INC.

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION, À LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ, LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION ET LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ EST DISPONIBLE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE ANNUELLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (**ART. 4, PARAGRAPHE 27**). [HTTPS://WWW.OPO.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/ACCLINFORMATION/DOCUMENTS-OU-RENSEIGNEMENTS-DIFFUSES/](https://www.opo.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acclinformation/documents-ou-renseignements-diffuses/)

G.18 POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2017-2018, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS. POUR LES RÉNOVATIONS, FOURNIR :

- A. LA OU LES DATES DES TRAVAUX;
- B. LES COÛTS;
- C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.

AUCUN.

G.19 LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2017-2018, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU :

- A. LA DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT;
 - B. LE TITRE DE LA FONCTION;
 - C. L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE;
 - D. LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS;
 - E. LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT;
 - F. LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION DES PRIMES OU BONIS REÇUS;
 - G. LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE IL RELÈVE;
 - H. LA DESCRIPTION DE TÂCHES;
 - I. LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET POUR 2017-2018;
 - J. LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET;
 - K. LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2016-2017 ET 2017-2018;
 - L. LE NOM DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE;
 - M. S'IL A OU NON SIGNÉ LES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE INTITULÉES : *DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES FONCTIONS DU PERSONNEL DES CABINETS DE MINISTRE ET DIRECTIVE CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES LORS DE LA CESSATION D'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS POUR L'ÉTAT.*
-

NE S'APPLIQUE PAS.

G.20 LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2017-2018 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE;
 - B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE;
 - C. LE MONTANT ATTRIBUÉ;
 - D. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.
-

AUCUN.

G.21 LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :

- A. LE NOM DE LA PERSONNE;
 - B. LE POSTE OCCUPÉ;
 - C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;
 - D. L'ASSIGNATION INITIALE ET L'ASSIGNATION ACTUELLE;
 - E. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;
 - F. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.
-

NE S'APPLIQUE PAS.

G.22 LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :

- A. LE POSTE INITIAL;
 - B. LE SALAIRE;
 - C. LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU;
 - D. LA DATE DE MISE EN DISPONIBILITÉ;
 - E. LES PRÉVISIONS 2018-2019.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.23 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :

- A. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);
- B. PRÉVISIONS 2018-2019;
- C. PAR CATÉGORIE D'ÂGE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.24 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, DEPUIS CINQ ANS, FOURNIR LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR BUREAU RÉGIONAL ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.15 Q.

G.25 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L'EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS CINQ ANS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019, PAR MISSION.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.15 J.

G.26 LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :

- A. LE NOM DE LA PERSONNE;
 - B. LE POSTE OCCUPÉ ET LE NOM DE L'ORGANISME;
 - C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;
 - D. L'ASSIGNATION INITIALE;
 - E. L'ASSIGNATION ACTUELLE;
 - F. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;
 - G. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.
-

NE S'APPLIQUE PAS.

G.27 LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2017-2018, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :

- A. LE COÛT DE CHACUN;
- B. LE FOURNISSEUR;
- C. LA NATURE DU SERVICE.

VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIES.

FOURNISSEUR	Coût (\$)	DESCRIPTION
CARSWELL	11 274,00 \$	MISE À JOUR DE VOLUMES (LOIS ET RÉGLEMENTS DU CANADA)
CITIZEN ADVOCACY CENTER	362,00 \$	PÉRIODIQUE SUR LA RÉGLEMENTATION DES PROFESSIONNELS AUX ÉTATS-UNIS
LE DEVOIR	160,00 \$	JOURNAL ÉLECTRONIQUE
EBSCO CANADA	3 558,00 \$	FOURNISSEUR DE PÉRIODIQUES (ABA JOURNAL, L'ACTUALITÉ PHARMACEUTIQUE, ANNUAIRE DE JURISPRUDENCE ET DE DOCTRINE, ETC.)
ÉDITIONS YVON BLAIS INC.	638,00 \$	MISE À JOUR DE VOLUMES (LOIS ET RÉGLEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA) RÉPERTOIRE DE JURISPRUDENCE ET DE DOCTRINE
LEXISNEXIS INC.	420,00 \$	BASE DE DONNÉES (JURISPRUDENCE ET DOCTRINE)
PRESSREADER	348,00 \$	JOURNAUX ÉLECTRONIQUES
WILSON ET LAFLEUR LTÉE	80,00 \$	MISE À JOUR DE VOLUMES (LOIS ET RÉGLEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA)
WOLTERS KLUWER	744,00 \$	ACCÈS INTERNET À UN RECUEIL DE JURISPRUDENCE (LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS)

G.28 LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.

AUCUN.

G.29 POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENT PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- A. LE NOM DU SITE WEB;
- B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;
- C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;
- D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;
- E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);
- F. LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES VENTILÉE PAR SECTION ET/OU PAGE DU SITE (NOMBRE DE « HITS »);
- G. LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;
- H. LE RESPONSABLE DU CONTENU DU SITE.

ADRESSE DU SITE INTERNET : WWW.OPQ.GOUV.QC.CA	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	LE SITE A ÉTÉ CRÉÉ EN 2006-2007 PAR DES RESSOURCES INTERNE.
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	OPQ À L'INTERNE
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	4 500 \$
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE :	AUCUN EN 2017-2018
QUELLE EST LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR :	HEBDOMADAIRE
LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE :	OPQ À L'INTERNE

G.30 NOMINATIONS, POUR 2017-2018, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :

- A. LA LISTE;
 - B. LE NOM DE LA PERSONNE;
 - C. LES MANDATS DE CHACUNE DE CES PERSONNES;
 - D. LE DÉTAIL DES CONTRATS OCTROYÉS POUR CHAQUE MANDAT;
 - E. LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ;
 - F. LES ÉCHÉANCES PRÉVUES;
 - G. LES SOMMES IMPLIQUÉES.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.7.

G.31 POUR 2017-2018, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES, LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS ET EN PRÉCISANT L'OBJET DE LA VISITE POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES ET EN PRÉCISANT L'OBJET DES RENCONTRES ET LES PERSONNES OU ORGANISMES RENCONTRÉS.

NE S'APPLIQUE PAS.

G.32 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2016-2017 ET 2017-2018 :

- A. LES COÛTS RELIÉS AU TRAITEMENT ET RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS;
- B. LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION;
- C. LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES;
- D. LE NOMBRE DE REFUS (EN PRÉCISANT, PAR CATÉGORIE, LES RAISONS ET/OU ARTICLES DE LA LOI INVOQUÉS POUR LE REFUS);
- E. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS;
- F. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS;
- G. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES HORS DÉLAI.

L'INFORMATION CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION SERA PRÉSENTÉE AU **RAPPORT ANNUEL 2017-2018** DES MINISTÈRE ET ORGANISMES.

G.33 LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIEES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2017-2018 :

- A. LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.);
 - B. LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES;
 - C. LE NOMBRE DE RENCONTRES;
 - D. LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉ À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE;
 - E. L'OBJET;
 - F. LES DATES.
-

NE S'APPLIQUE PAS.

G.34 LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES COÛTS DE FORMATION.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SÉCRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.35 LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2017-2018 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU QUÉBEC AUX RELATIONS CANADIENNES, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.36 LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.37 L'INVENTAIRE COMPLETS DES SERVICES TARIFIÉS QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019.

L'INFORMATION CONCERNANT LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS SERA PRÉSENTÉE AU **RAPPORT ANNUEL 2017-2018** DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES.

G.38 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS 2018-2019.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.39 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2017-2018, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019 ET 2019-2020, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTES OU AUTRES, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DE VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

AUCUN.

G.40 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

PRIMES AU RENDEMENT DES BONIS	
TOTAL	43 121,96 \$

*SOURCE : SAGIR – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

G.41 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉ D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANT VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

PRIMES DE DÉPART ET BRIS DE CONTRAT	
TOTAL	258 238,00 \$

*SOURCE : SAGIR – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

G.42 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.43 POUR 2017-2018, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU' AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE? POUR CHAQUE PERSONNE :

- A. FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS;
 - B. FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS ET PRÉCISER LE MONTANT TOTAL DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.
-

IL N'Y A PAS DE CADRE, DE DIRIGEANT OU DE SOUS-MINISTRE QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION SANS EXERCER DE FONCTION.

**G.44 POUR 2017-2018, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DES REMANIEMENTS MINISTÉRIELS?
POUR CHAQUE PERSONNE :**

- A. FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS;
 - B. FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.45 LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES PERSONNES.

NOM DU COMITÉ	MANDAT DU COMITÉ	LISTE DES PARTICIPANTS	HONORAIRES
COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE EN MATIÈRE DE CONDITIONS ET MODALITÉS DE VENTE DES MÉDICAMENTS	ANALYSER LES DEMANDES QUI SONT ADRESSÉES À L'OFFICE AFIN DE MODIFIER LA CLASSIFICATION D'UNE SUBSTANCE OU SA SPÉCIFICATION, ET FORMULER UNE OPINION AUX AUTORITÉS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	GEORGES-ÉMILE BOURGULT LOUISE ROY YVES RONDENAY	150 \$ / HEURE 150 \$ / HEURE 150 \$ / HEURE

G.46 POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE.

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS.

G.47 COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2018-2019. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2017-2018, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2018-2019, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.48 LISTE DES SITUATIONS EN 2017-2018 OÙ S'EST APPLIQUÉ LE PRINCIPE DU CRAN D'ARRÊT, TEL QU'IL EST DÉFINI DANS LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.49 INDiquer LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

MINISTÈRE

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2017-2018 SEULEMENT.

MINISTÈRE

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2017-2018 SEULEMENT.

G.52 NOMBRE D'EMPLOYÉS OU ETC AFFECTÉS À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (SECRETARIAT À L'IMPLANTATION DE LA STRATÉGIE MARITIME), ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.53 VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (SECRETARIAT À L'IMPLANTATION DE LA STRATÉGIE MARITIME), ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.54 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS VERT.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES (FONDS VERT).

G.55 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (FONDS DES RESSOURCES NATURELLES), ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.56 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS DU PLAN NORD.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.57 POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LA SOMME ALLOUÉE À L'EXTERNE POUR TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE.

LA SOMME ALLOUÉE À L'EXTERNE POUR TOUT TYPE DE SERVICES JURIDIQUES S'ÉLÈVE AU TOTAL À 5 000,00 \$.

G.58 PORTRAIT GLOBAL ET MONTANT TOTAL DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2017-2018 QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS SANS ÊTRE AUTORISÉS DIRECTEMENT PAR LES SOUS-MINISTRES OU LES DIRIGEANTS D'ORGANISMES PUBLIQUES, MAIS PLUTÔT À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS.

INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME COMPILE CETTE INFORMATION EN FAISANT LA DISTINCTION ENTRE LES COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME ET LES COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DE POUVOIR.

FOURNIR LA LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) EN INDIQUANT :

- A. LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;
- B. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME TOUCHÉ(E);
- C. LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT;
- D. LE MONTANT ACCORDÉ;
- E. LE NOM DE LA PERSONNE AYANT AUTORISÉ LA DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE;
- F. LES MOTIFS DE LA DEMANDE;
- G. TOUT RAPPORT D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION OU D'ENQUÊTE PRODUIT CONCERNANT UN DE CES CONTRATS.

INDIQUER SI OUI OU NON LES MINISTÈRES OU L'ORGANISME REND LUI-MÊME PUBLIQUE ET DISPONIBLE CETTE INFORMATION PAR LE BIAIS DE SON SITE INTERNET OU AUTRE MOYEN DE COMMUNICATION.

LE MONTANT INITIAL ET FINAL DES CONTRATS SONT DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTPS://SEAO.CA](https://seao.ca).

G.59 CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES), ET CE, POUR 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019 :

- A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL);
 - B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS;
 - C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES;
 - D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI;
 - E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNE ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.
-

A. SELON LA PROGRAMMATION ANNUELLE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2017-2018, LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL) POUR L'OPQ POUR L'ANNÉE 2017-2018 S'ÉLÈVERA À 587,2 K\$.

B : LES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES AU TABLEAU DE BORD
SITE INTERNET : [HTTPS://WWW.TABLEAUBORDPROJETSRI.GOUV.QC.CA/](https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/)

D : LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

E. : LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.11.

G.60 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :

- A. LA MASSE SALARIALE;
 - B. DES INDEMNITÉS DE RETRAITE, S'IL Y A LIEU.
-

- A. LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.
- B. AUCUN.

G.61 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D'ABSENTÉISME.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE **SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR**, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.62 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, PORTRAIT COMPLET ET BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES COMPRESSIONS RÉALISÉES À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR LE 25 NOVEMBRE 2014. PLUS PRÉCISÉMENT, FOURNIR L'INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS DANS LE CADRE :

- A. DU PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS POUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES VISANT UNE RÉDUCTION D'AU MINIMUM 2 % DE LEUR NIVEAU D'EFFECTIFS;**
- B. DU CHANTIER SUR LA RÉVISION ET L'OPTIMISATION DES STRUCTURES ET DES ORGANISMES DE L'ÉTAT;**
- C. D'AUTRES ACTIONS VISANT À LIMITER CERTAINS FACTEURS POUVANT CONTRIBUER À AUGMENTER LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION;**
- D. DE LA SUSPENSION DES BONIS DU PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET DES CABINETS MINISTÉRIELS.**

FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE **SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR**, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.63 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LE DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES ET/OU AMORCÉES EN 2017-2018 EN VUE D'ATEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'INFORMATION SERA PRÉSENTÉE AU **RAPPORT ANNUEL 2017-2018** DES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.64 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE EN 2016-2017 ET 2017-2018 EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- A. LE SUJET;
- B. LA OU LES RAISONS POURQUOI IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ;
- C. LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION;
- D. LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE, S'IL Y A LIEU.

PRÉCISER, POUR CHACUN, S'IL DÉCOULE D'UNE DEMANDE DU MINISTRE OU DU CABINET MINISTÉRIEL.

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS.

G.65 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, POUR LES ANNÉES 2016-2017 ET 2017-2018, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNEL EN INDIQUANT :

- A. LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS;
- B. LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION;
- C. LA LISTE DES EMPLOYÉS, CADRES, DIRIGEANTS, MINISTRES ET JUGES AYANT BÉNÉFICIÉ DE CET AVANTAGE.

NOM DE L'ASSOCIATION	NOMBRE DE PERSONNES	NOM DE LA DIRECTIVE	Coût TOTAL
BARREAU DU QUÉBEC	24	LETRE DU SCT AU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT	36 529,00 \$
CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	1	LETRE DU SCT AU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT	1 130,00 \$
CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	1 179,00 \$
ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	498,00 \$
ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	968,00 \$

G.66 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, POUR LES ANNÉES 2016-2017 ET 2017-2018, LES RESSOURCES AFFECTÉES EN ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- A. LES EFFECTIFS (EN ETC), VENTILÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;**
 - B. LE BUDGET TOTAL AFFECTÉ AU DÉPARTEMENT OU À LA DIRECTION RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES, AINSI QUE LE DÉTAIL DE SON MANDAT;**
 - C. LE NOMBRE ET LA LISTE DES PROGRAMMES FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION;**
 - D. LE NOMBRE ET LA LISTE DES ÉVALUATIONS TRANSMISES AU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR.**
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.67 POUR 2017-2018, LA LISTE DE TOUTE RENCONTRE D'ACCUEIL DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS EN VISITE AU QUÉBEC, DE RENCONTRES DIPLOMATIQUES OU DE SOMMETS GOUVERNEMENTAUX, DE GRANDES RENCONTRES POLITIQUES ET DE NÉGOCIATIONS IMPORTANTES, DE TOUTE NATURE, AUXQUELLES A PRIS PART LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME. POUR CHAQUE RENCONTRE, INDIQUER LA DATE, LA NATURE, ET LE LIEU DE LA RENCONTRE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.